

1 – LA VIE ASSOCIATIVE

A) Les associations Québec-France et France-Québec

Les associations Québec-France/France-Québec constituent un formidable outil de rapprochement entre Québécois et Français. La première a pour objet de faire connaître la France aux Québécois alors que la seconde œuvre à faire connaître le Québec aux Français.

B) Le réseau

Fondées respectivement en 1968 (France-Québec) et 1971 (Québec-France), elles constituent, l'une en France et l'autre au Québec, un important réseau favorisant le développement de la relation d'amitié et de coopération privilégiée entre les deux sociétés. Les deux associations sont soutenues par les gouvernements de France et du Québec dans le cadre de la Commission permanente de la coopération franco-québécoise.

Ce vaste réseau rassemble des milliers d'adhérentes et d'adhérents répartis dans quelque 85 associations régionales. En effet, l'Association Québec-France regroupe quelque deux mille adhérents répartis dans une vingtaine de régionales alors que l'Association France-Québec est formée de 66 régionales regroupant, à travers la France et ses départements d'outre-mer, au-delà de quatre mille personnes.

Au Québec, chaque section régionale offre une gamme d'activités récréatives, éducatives et culturelles pour permettre à ses adhérents de mieux connaître la France en se divertissant, en côtoyant des amis, en participant à des échanges ou en participant à la vie associative de l'Association.

C) Les avantages offerts aux adhérentes et adhérents

- Possibilité de participer aux programmes de découverte ou d'échange avec le pays d'en face : plus de 20 000 Québécois et Français ont bénéficié de ces divers programmes.
- Possibilité de recourir au privilège offert aux membres de l'Association d'être hébergés gratuitement chez des amis de l'autre continent.
- Possibilité d'assister aux multiples activités offertes par les régionales à travers le réseau et ce, à tarif réduit; en effet, chaque régionale organise diverses activités ayant pour but de faire connaître la France (conférences, soupers gastronomiques, activités culturelles ou sportives, etc.)

- Opportunité de recevoir le bulletin trimestriel publié gratuitement par l'Association et sporadiquement, le Magazine Québec-France. De plus plusieurs régionales publient un bulletin d'information destiné à faire connaître leurs activités.
- Possibilité d'accéder au vaste réseau d'aide et d'amitié tant à travers la France que le Québec. Possibilité de participer aux décisions des instances locales et nationales (assemblée générale de leur régionale, assemblée nationale et congrès).

D'autres activités reflètent l'activité engagée de leur association : pactes d'amitié entre régionales, pactes d'amitié et de jumelages entre municipalités, missions économiques et culturelles, partenariats avec des organisations apparentées.

D) Les structures

1) Au niveau national

Les deux associations ont des structures de fonctionnement semblables : elles sont dirigées, au niveau national, par un bureau national et par un conseil d'administration et sont toutes deux dotées d'un secrétariat national dont l'équipe se compose de Québécois et de Français.

Ainsi, à Québec-France, le bureau national est composé de sept personnes élues par le conseil d'administration, lequel est composé de 13 administrateurs dont 8 présidents de régionale désignés par les assemblées sectorielles des présidents alors que les 5 autres sont élus par l'assemblée générale.

Chaque association tient annuellement une assemblée générale. Parallèlement, ces deux associations se réunissent une fois l'an pour la tenue d'un bureau national commun afin d'harmoniser nos politiques. À tous les deux ans et en alternance entre la France et le Québec se tient le congrès des associations Québec-France/France-Québec.

Quant au Secrétariat national, il est dirigé par un directeur/directrice général(e) auquel se greffent l'adjointe administrative et les coordonnateurs.

2) Au niveau régional

Chacune des régionales est dirigée par un bureau régional composé d'au moins trois membres élus par l'assemblée générale, laquelle doit être tenue annuellement avant l'assemblée générale nationale. Le bureau régional est responsable de la mise en œuvre des activités organisées par la régionale et de l'administration de ladite régionale.

E) Le siège social

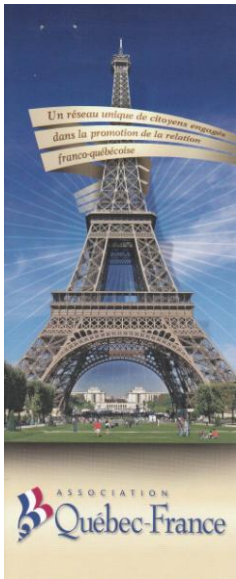


Le siège social de l'Association est situé dans la maison Fornel sise au 9, place Royale à Québec.

F) Financement

L'Association Québec-France vit des cotisations de ses membres et partagées avec ses régionales composantes, des revenus générés par les activités et des subventions annuelles versées par le ministère des Relations internationales du Québec et par le ministère des Affaires étrangères de France.

II – LA JEUNESSE



Québec-France tient à promouvoir la France auprès des jeunes, élèves et étudiants québécois tant au niveau primaire, secondaire que collégial en créant, dans le milieu scolaire, un engouement pour la France. Cet objectif s'adresse à tout établissement public et privé et chaque action varie en fonction des participants. Telle participation peut se limiter à des échanges de correspondance mais elle peut aussi mener à un voyage permettant aux correspondants de se connaître et de visiter le pays d'en face. Plusieurs programmes s'adressent aux jeunes et sont susceptibles de les intéresser :

Emploi-Intermunicipalités : permet à un jeune Québécois âgé de 18 à 25 ans, de découvrir la France tout en occupant un emploi d'été rémunéré, d'une durée de six à huit semaines, dans une municipalité française. Les emplois proposés se retrouvent particulièrement dans l'animation, l'entretien d'espaces verts, les musées, les bibliothèques, etc.

- Le programme Vendanges : ouvert aux jeunes de 18 à 35 ans permet à ces derniers de séjourner de 6 à 15 jours (en

septembre) dans un vignoble du Bordelais, du Beaujolais, de la Bourgogne, de la Champagne, de l'Alsace ou du Sancerre, pour participer à la récolte du raisin.

- Travail agricole exigeant physiquement certes, mais rémunéré et expérience culturelle unique.
- Participation à l'école d'été de l'Institut du Nouveau Monde qui leur permet d'échanger avec des jeunes de leur âge.

De plus, l'Association invite les jeunes à s'intégrer aux diverses activités de l'Association :

- En participant au comité de lecture du Prix littéraire ou aux rencontres du lauréat dans une région donnée;
- En participant aux activités d'une régionale intéressant ces jeunes (dictées et jeux linguistiques lors de la Francofête, etc.)

III – UN PROGRAMME POUR LES ADULTES

Le programme Voyage-découverte s'adresse spécifiquement aux personnes âgées de plus de 35 ans. D'une durée d'une quinzaine de jours, ce programme permet aux participants de découvrir, comme son nom l'indique, quelques régions de France et de faire la connaissance de cousins français. Une année c'est un groupe de Québécois qui visitent la France, l'année suivante, ce sont les Français qui visitent le Québec.

IV - CULTURE

L'Association Québec-France travaille en étroite collaboration avec les consulats de France à Québec et à Montréal ainsi qu'avec divers organismes dont l'Office québécois de la langue française, le ministère des Relations internationales du Québec et la Commission franco-québécoise sur les lieux de mémoire communs. L'Association sollicite et entretient divers partenariats avec ces organismes qui poursuivent des objectifs communs aux nôtres.

A) Prix littéraire Marie-Claire-Blais

Fondé en 2002 par l'Association Québec-France, ce prix fut décerné pour la première fois en 2005 et est attribué à un écrivain français pour son premier roman édité dans l'année civile précédant l'attribution. Les régionales françaises et d'autres organismes soumettent des candidatures à l'AQF. Le comité Culture du Québec en retiendra huit parmi les œuvres reçues. Un jury professionnel québécois en retiendra par la suite trois, lesquels seront transmis aux régionales participantes qui se sont dotées d'un comité de lecture. Le lauréat sera désigné par le vote de chacune de ces régionales (à raison d'un vote par régionale).

Une bourse de 2 000 \$, ainsi qu'un billet d'avion (aller-retour) seront remis au lauréat; ce dernier entreprendra, par la suite, une tournée de promotion dans les régionales québécoises.

Les lauréats du Prix Marie-Claire Blais :

2005 : Jean-Philippe Blondel pour *Accès direct à la plage*, aux éditions Pocket.

2006 : Catherine Lacandro pour *Clara la nuit*, aux éditions Gallimard.

2007 : Stéphane Audeguy pour *La Théorie des nuages*, aux éditions Gallimard.

2008 : Jérôme Tonnerre pour *L'Atlantique Sud*, aux éditions Grasset

2009 : Frédéric Brun pour *Perla*, édition Stock

2010 : Marc Lepape pour *Vasilsca*, édition Galaade

2011 : Liliana Lazar pour *Terre des Affranchis*



Margot Bolduc et Corinne Tartare entourées de trois Lauréats du Prix Québec-France-Marie-Claire-Blais

B) Francofête et Francoville

Depuis quelques années, en mars, à l'occasion de la Francofête, une programmation riche et variée est organisée à travers le Québec et ce dans la plupart des régionales grâce au soutien financier et logistique de l'Office québécois de la langue française : dictées, conférences, expositions thématiques, récitals, soirées de chansons et jeux linguistiques sont au rendez-vous.



est organisée dans les régionales françaises et québécoises.

Depuis 2003, un lien fut établi avec la France sous le concept de « francovilles » entre des villes jumelées du Québec et de la France.

D'autre part, chaque année une dictée Québec-France

Les Francovilles depuis le début :

2003 : Sainte-Thérèse/Annecy

2004 : Granby/Saint-Étienne

2005 : Saint-Jean-sur-Richelieu/Quimper

2006 : Joliette/Brive-la-Gaillarde

2007 : Longueuil/Saint-Nazaire

2008 : Québec/Bordeaux

2009 : Gaspé/St-Malo

2010 : Val-d'Or/Châtellerauld

2011 : Lévis/Grand-Quévilly

C) Lieux de mémoire communs

L'Association Québec-France collabore avec la Commission franco-québécoise sur les lieux de mémoire communs (C.F.Q.L.M.C.) pour développer la fierté des Québécois face à leurs racines et pour promouvoir la commémoration de lieux de mémoire. Avec son réseau de régionales et forte de l'appui de ses adhérents, sans oublier, bien sûr, ses liens étroits qu'elle tisse avec la France depuis 1971, l'AQF est un précieux partenaire à la Commission et facilite la mise en œuvre d'actions concrètes de commémoration tant au niveau national que régional ou local.

Un lieu de mémoire est commun lorsque ledit lieu rappelle un personnage ou un événement commun à la fois à la France et au Québec. Ces lieux peuvent également être contemporains s'ils se rapportent, à titre d'exemple, à des événements concernant le développement de la relation franco-québécoise touchant divers domaines d'activités. L'AQF et la Commission franco-québécoise sur les lieux de mémoire communs n'ont pas le mandat de financer des projets de commémoration; leur rôle se limite à appuyer les projets en offrant une expertise permettant l'identification de ces lieux ainsi que le processus à suivre pour que le projet se concrétise.

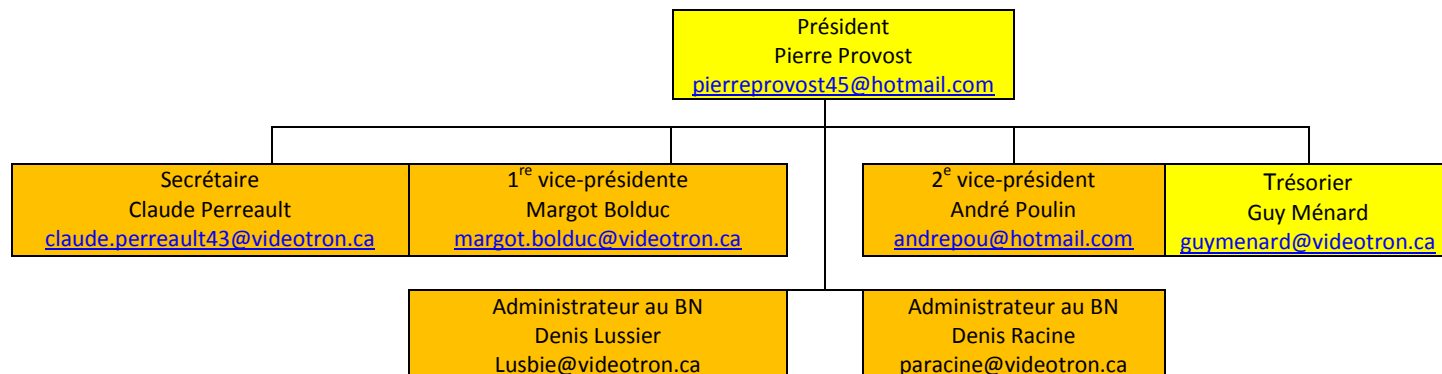
V - LES COMMUNICATIONS

Pour informer ses membres l'AQF tient son site web à jour et publie périodiquement *Le Bulletin* signalant les principaux événements qui se passent sur la scène internationale, nationale et en région. On s'efforce également de relancer le *Magazine Québec-France*.

VI – LE PLAN D'ACTION

Chaque année, le conseil d'administration de l'AQF adopte son plan d'action. Le plan d'action 2011-2012 sera adopté prochainement par le conseil d'administration.

BUREAU NATIONAL (2011-2012)



CONSEIL D'ADMINISTRATION (2011-2012)

Le conseil d'administration est formé de 5 personnes élues par l'assemblée générale (case orange) et des 8 présidentes et présidents de régionale (identifié(e)s par la case sur fond jaune). Le directeur ou la directrice générale siège également au conseil d'administration mais sans droit de vote.

PRÉSIDENTES & PRÉSIDENTS DE RÉGIONALE

Baie-des-Chaleurs Pierre Provost pierreprovost45@hotmail.com (délégué du secteur 1 au CA)	Laval Guy Ménard guymenard@videotron.ca (délégué du secteur 4 au CA)	Récollet Gilles Prigent pregent@videotron.ca (délégué du secteur 3 au CA)
Chambly-Vallée-du-Richelieu Richard Nolet richardnolet@videotron.ca	Mauricie-Cœur-du-Québec Lise Nault presidentaqfm@hotmail.com	Rive-Droite-de-Québec Paul Lacasse lievresage@hotmail.com (délégué du secteur 2 au CA)
Côtes-de-Gaspé-Percé Suzette Drapeau suzet@cgocable.ca	Montréal Alain Lavallée gfmonteregie@yahoo.ca	Saguenay Claudette Côté claudettecote@hotmail.com
Haute-Yamaska Christine Michaud c.michaud21@gmail.com	Montréal Jacques Robert jaro@total.net	Seigneuries-La Capitale Francine Bouchard francine@francinebouchard.com (déléguée du secteur 2 au CA)
K.-R.-T.-B. Robert Bélanger rolobel@hotmail.com (délégué du secteur 1 au CA)	Outaouais Jacques Laramée jacques.laramee@sympatico.ca	Sherbrooke Ivan Beaulieu ivanbeaulieu@videotron.ca
La Cuvrée Marguerite Larochelle larochelle.m@tlb.sympatico.ca	Porte-des-Laurentides Marie-Andrée Petelle marieandrepetelle@videotron.ca (déléguée du secteur 4 au CA)	
Lanaudière Pierrette Girard pierrettegirard99@videotron.ca (déléguée du secteur 3 au CA)	Québec Michel Lamothe lamothe.michel@videotron.ca	